

Ecole Maternelle EXELMANS

13 rue du Général EXELMANS



Temps Scolaire :

Directrice : Amélie HAUSHOFER

☎ : 01 34 58 11 79 - ✉ : maternelleexelmans@velizy-villacoublay.fr

Temps Périscolaire :

Directeur : Samir HACHEMI

Directrice adjointe : Marjorie COSTE

☎ : 01 34 58 11 93 - 06 71 78 36 11 / ✉ : perixelmans@velizy-villacoublay.fr

Adresses mails de la Direction de l'Éducation

education@velizy-villacoublay.fr : Sujet relatif aux temps scolaires, périscolaires et à la facturation des prestations

restauration@velizy-villacoublay.fr : Sujet relatif à la restauration et au PAI

Structures de secteur du mercredi :

ALSH Exelmans

Directeur : Samir HACHEMI

Directrice adjointe : Marjorie COSTE

☎ : 01 34 58 11 93 / ✉ : perixelmans@velizy-villacoublay.fr

Emploi du temps de l'école :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI		
7h30	Accueil Pré scolaire	Accueil Pré scolaire	Accueil de Loisirs	Accueil Pré scolaire	Accueil Pré scolaire	7h30	
8h20						8h20	
8h30						8h30	
10h00	Temps Scolaire 3h00	Temps Scolaire 3h00			Temps Scolaire 3h00	Temps Scolaire 3h00	10h00
11h30	Pause méridienne 2h00	Pause méridienne 2h00			Pause méridienne 2h00	Pause méridienne 2h00	11h30
13h30	Temps Scolaire 3h00	Temps Scolaire 3h00			Temps Scolaire 3h00	Temps Scolaire 3h00	13h30
16h30	Accueil Post Scolaire	Accueil Post Scolaire			Accueil Post Scolaire	Accueil Post Scolaire	16h30
18h30							18h30



Edito de Damien METZLÉ :

Pour plus de confort dans vos démarches, j'ai souhaité mettre à votre disposition ce document spécifique à l'école de votre enfant. Il reprend toutes les informations principales. Vous pouvez également consulter le site de la ville et pour réaliser vos inscriptions vous disposez du portail famille. La Direction de l'Éducation reste également à votre service pour toutes informations complémentaires. Je vous souhaite ainsi qu'à votre enfant, une excellente année scolaire.



L'Origine du nom de l'école

Rémy Isidore Joseph, comte Exelmans, né le 13 novembre 1775 à Bar-le-Duc et mort le 22 juillet 1852 à Saint-Cloud, est un maréchal de France. Il commença sa carrière militaire à l'âge de 16 ans dans un des bataillons de volontaires de la Meuse et devint l'un des officiers généraux qui se sont le plus distingués au milieu des guerres de la république et de l'empire. Il décéda à l'âge de 77 ans victime d'une chute à cheval.



INFO EDUCATION

Le Numérique à l'école

Toutes les classes de la ville de Vélizy-Villacoublay (maternelles et élémentaires) sont munies d'un Vidéo Projecteur Interactif.

Par ailleurs, des classes mobiles sont proposées dans chaque école (ordinateur portable pour les élémentaires et tablettes pour les maternelles).



Organigramme de l'école



Directrice Scolaire
Amélie HAUSHOFER



Directeur Péri-scolaire
Samir HACHEMI



Agent Technique Polyvalent
Christophe BOURGUIGNON



Directrice adjointe péri-scolaire
Marjorie COSTE



Responsable de Self
Aurélie ANDRIEU



Référente ATSEM
Ophélie GUIDE

COMMUNICATION

Afin de vous tenir au courant des événements ou de pouvoir vous transmettre des informations, nous privilégions la communication par email. Si vous ne recevez pas de mail de la part de la Direction de l'Education ou si vous avez changé d'adresse, merci de nous en informer en écrivant à education@velizy-villacoublay.fr



CALENDRIER

• Vacances d'Automne

Du 19/10/20 au 30/10/20

Inscription avant le 28/09/2020

• Vacances de Noël

Du 21/12/20 au 31/12/20

Inscription avant le 01/12/2020

• Vacances d'Hiver

Du 15/02/21 au 26/02/21

Inscription avant le 25/01/2021

• Vacances de Printemps

Du 19/04/21 au 30/04/21

Inscription avant le 29/03/2021

• Vacances d'Eté

Début le mercredi 07/07/21

Inscription avant le 07/06/2021

Inscription Activités Péri-scolaires



Les inscriptions aux activités péri-scolaires s'effectuent via le [Portail Famille de la ville de Vélizy-Villacoublay](#) ou l'[application Vélizy-Tout-En-Un](#).

Vous pouvez notamment :

- *Inscrire votre enfant aux activités péri-scolaires et à la restauration.
- *Visualiser les inscriptions de vos enfants et les modifier si besoin en respectant les délais.
- *Consulter les opérations que vous avez effectuées, consulter les règlements réalisés à la régie péri-scolaire.
- *Régler vos factures par carte bancaire grâce à un système de paiement électronique sécurisé.

Avec mon espace,
je me facilite la ville !



Pour une première connexion, vous devez disposer de votre « clé-enfance ». Celle-ci est indiquée sur votre facture ou disponible sur simple à la Direction de l'Education.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)



L'inscription à l'ALSH [pour le mercredi et les vacances](#) s'effectue via le portail famille (en respectant les délais et dates-limites d'inscription (voir ci-contre).

ALSH Mercredi :

L'annulation sans facturation doit se faire au moins 3 jours avant la date souhaitée, et avant 9h30 .

ALSH Vacances :

L'annulation sans facturation doit se faire au moins 8 jours ouvrés avant la date souhaitée., pour les vacances scolaires.

